



ENSEMBLE,

**donnons aux jeunes les moyens
de trouver leur voie.**

→ Versez votre taxe d'apprentissage à l'E2C Paris

Choisir l'E2C Paris, c'est révéler les jeunes talents au service de l'emploi local.

L'E2C Paris accompagne, grâce à un parcours structurant, des jeunes de 16 à 25 ans sans solution vers une insertion professionnelle et citoyenne durable tout en répondant aux enjeux de recrutement du territoire.

→ Un parcours structurant pour accompagner les jeunes :

- Un référent expert dédié pour un accompagnement individualisé.
- Des stages immersifs pour apprendre les codes de l'entreprise.
- Des filières métiers pour découvrir des secteurs qui recrutent.
- Un stage civique et des ateliers pour favoriser l'engagement et impliquer les jeunes dans la société.

Notre impact

+ de
70%
de sorties vers
un emploi durable
ou une formation
certifiante

+ de
600
jeunes
accompagnés
chaque année

+ de
1000
entreprises
engagées
à nos côtés

3

bonnes raisons

de choisir l'E2C Paris pour le versement
du solde de votre taxe d'apprentissage :

1. Favoriser le recrutement de jeunes parisiens vers vos emplois.
2. Contribuer à en faire des citoyens engagés et intégrés dans la société.
3. Valoriser la diversité et l'inclusion au sein de votre entreprise et auprès de l'ensemble de vos parties prenantes.

→ À quoi servira votre soutien financier :

Grâce à votre taxe d'apprentissage, nous développerons des projets favorisant l'insertion des jeunes, par exemple :

- Des ateliers sur les techniques de recherche d'emploi et sur des savoirs fondamentaux.
- Des immersions dans le monde professionnel grâce à des visites en entreprise.
- De nouveaux programmes sur des métiers qui recrutent.
- Des jobdating pour faciliter le recrutement des jeunes.
- Des projets collectifs et citoyens pour développer l'engagement des jeunes et leur redonner confiance.



Amelle Codo
Cheffe de département
Emploi & Engagement
chez Monoprix.

« Monoprix s'engage auprès de l'E2C Paris pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, reflétant ainsi notre dévouement à l'éducation, l'emploi durable et l'égalité des chances. »



Victoria
Peintre en bâtiment en apprentissage

« L'E2C m'a permis de mieux me connaître, de gagner en confiance en moi, mais surtout d'apprendre un métier ! »

Mode d'emploi

Comment verser la taxe d'apprentissage ?

L'Ecole de la Deuxième Chance de Paris fait partie des organismes bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage. Pour soutenir notre mission d'insertion professionnelle et citoyenne, rendez-vous à partir du **24 octobre** sur la plateforme SOLTéA :

employeurs.soltea.education.gouv.fr

→ Retrouvez-nous sur SOTéA grâce aux informations suivantes :

- Fiche école : <https://urlr.me/sHK15>
- Siret : 49300518500050
- Raison sociale : ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DE PARIS

Une difficulté, une question ? Contactez-nous !

N'hésitez pas à contacter l'E2C Paris pour vous accompagner dans cette démarche.

► Garance Zappini, Responsable du Mécénat et des Partenariats

Tel : 06 62 80 50 71

E-mail : taxeapprentissage@e2c-paris.fr

Plus d'informations sur e2c-paris.fr/taxe-dapprentissage

Suivez-nous sur :

